



Objectif

Définir et clarifier les responsabilités et missions des représentants du personnel au CHSCT.

- Développer les connaissances pratiques et le savoir-faire nécessaire à l'exercice des missions du CHSCT.
- Permettre aux membres du CHSCT d'être autonomes, constructifs et efficaces dans leurs missions d'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise.

Participant

Ce cours s'adresse aux membres du CHSCT

Moyens pédagogiques

Un support de cours par stagiaire

Validation des Acquis

Exercices de mise en application tout au long de la formation, questionnaire d'évaluation fin de formation

Prérequis

Aucun

Programme

1. Les rôle et missions du CHSCT

- Historique du CHSCT
- Rôle du président,
- Place du CHSCT dans l'entreprise,
- L'information du CHSCT,
- Les acteurs de préventions

2. Les bases réglementaires

- Code du travail de 1991 à 2010
- L'hygiène, la sécurité, les conditions de travail,
- Les principes généraux de prévention
- Notions de responsabilité,

3. Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- Le coût de la non prévention
- Les outils d'analyse

4. Du danger aux risques

- Identifier et analyser les situations à risques, Document Unique...
- Les principaux risques en entreprise,
- Les risques spécifiques : TMS, RPS...



CHSCT
Entreprise de moins de 300 salariés

3 Jours
[21 Heures]



5. Améliorer les conditions de travail

- - Définitions
- - Notions d'ergonomie

6. Être efficace et constructif au sein du CHSCT

- Méthode d'organisation du CHSCT,
- Préparer les réunions, proposer un ordre du jour,
- Réaliser le PV de séance
- Fixer des objectifs, construire un argumentaire, prioriser les actions,
- Suivi et mis en œuvre des actions de prévention.

Les plus de la formation :

- Animation par un spécialiste du CHSCT, 15 ans de pratique en CHSCT
- Jeu de rôle simulant une réunion de CHSCT, analyse des débats,
- Analyse d'un compte rendu et d'un ordre du jour...